

## Deux personnes par jour meurent au travail en France

« Un laisser-faire français », titre **Libération**, qui, après le décès d'un apprenti de 15 ans le 30 avril dernier et de trois maçons mardi, consacre une double page au sujet. Et signale qu'environ **deux personnes par jour meurent au travail en France**, un chiffre qui ne baisse plus depuis le début des années 2010 par manque d'action politique, juge le quotidien, voire augmente sur les dernières années, sans qu'une prise de conscience politique et des actions fortes ne viennent l'endiguer. **De l'aveu même du ministère du Travail, la France semble avoir atteint un « plancher de verre »**. Mardi soir, Astrid Panosyan-Bouvet a aussi reconnu sur X que ces nombreux décès « ne sont pas des faits divers, mais un fait de société ». Mais si le constat d'échec est partagé par tout le monde, à commencer par les différents ministres qui se sont succédé à ce poste, **les mesures fortes et susceptibles de faire baisser ce chiffre n'arrivent pas**. Au contraire, des mesures comme les ordonnances de 2017 ont supprimé les CHSCT. « Ce qui fait que tout **le tissu des PME françaises n'est plus couvert par une instance en matière de santé et de sécurité au travail** », pointe l'eurodéputé LFI Anthony Smith. L' élu évoque aussi le cas de l'inspection du travail, dont les effectifs « indigents » n'ont fait que rétrécir. Ainsi, entre décembre 2017 et décembre 2022, selon les chiffres du ministère du Travail, le nombre de contrôleurs de cette instance a baissé de 15 %. **Concernant les pistes politiques, différents experts insistent sur la nécessité de traiter le problème comme une question globale et structurelle, avec le retour des CHSCT, l'augmentation des effectifs de l'inspection du travail, ou le fait de faire du nombre d'accidents du travail un critère de sélection dans l'accès aux marchés publics**. Au Parlement européen, les insoumis Anthony Smith et Marina Mesure vont porter « une feuille de route » avec 14 mesures visant à atteindre un objectif de « zéro mort au travail ». (Libération, p.12, 13)